



Association d'usagers pour la  
défense et la promotion  
de l'usage du vélo  
sur le Bassin d'Arcachon

[www.velobassin.org](http://www.velobassin.org)

<https://www.facebook.com/velobassinarcachon>

*VéloBassin, Maison des Associations, 1 rue des Bénévoles, 33470 Gujan-Mestras*

## Bulletin de liaison du 14 février 2024

*Lettre aux adhérents, sympathisants et à leurs amis*

Bonjour à toutes et à tous, voici dans ce premier bulletin de 2024 une sélection des actualités de VéloBassin.

### Retenez la date de l'Assemblée générale 2024

Notez bien dans vos agendas la tenue de **l'assemblée générale de VéloBassin**, samedi 6 avril 2024, à partir de 15h, Salle René Fourgs, allée René Fourgs (face à la poste), Gujan-Mestras. Ce sera l'occasion de présenter les actions de VéloBassin 2023 et les projets 2024. Un renouvellement partiel du conseil d'administration est prévu. N'hésitez pas à nous contacter. Attention, seuls les membres à jour de leur cotisation sont électeurs et éligibles.

Par ailleurs les réunions des conseils d'administration sont ouvertes : Si vous le souhaitez, venez nous rencontrer à la prochaine réunion, lundi 19 février 2024 à partir de 20h15, Salle des Coffres, Maison des Associations à Gujan Mestras.

### Adhésion à VéloBassin

**Pourquoi adhérer ?** Les rencontres avec les élus nous conduisent fréquemment à décrire l'audience de l'association. Aussi adhérer participe à accroître la crédibilité de notre rôle. Adhérer, c'est aussi faciliter à travers notre collectif l'expression de vos propositions d'amélioration des équipements cyclables de nos communes. Adhérer, c'est donc un acte éco-citoyen qui enrichit la démocratie locale.

**Pourquoi la cotisation est-elle passée à 10€ ?** Faisons fi de l'inflation ! La vie associative, comme la vie de tous les jours, nécessite un minimum de moyens pour permettre l'organisation des réunions publiques, ou d'événements, l'acquisition de petits équipements, ou encore des déplacements de membres du Conseil lors de réunions régionales et nationales. Voilà pourquoi l'accroissement de nos activités entraîne un accroissement des frais associatifs. Avec le passage de 5 à 10 euros, la cotisation reste modeste. Elle nous paraît appropriée à notre activité et conforme aux montants des cotisations d'associations semblables à la nôtre.

**Comment adhérer ?** Simple comme bonjour. Vous pouvez régler en espèces à l'occasion de rencontres avec des membres du Conseil, ou par chèque à l'ordre de VéloBassin, à envoyer ou à porter à VéloBassin, Maison des Associations, 1 rue des Bénévoles, 33470 Gujan-Mestras, ou encore cotiser en

ligne à partir du site web [velobassin.org](http://velobassin.org) (Paypal ou Hello Asso). Dans tous les cas, accompagnez votre lettre, votre chèque ou votre action en ligne de quelques-unes de vos données personnelles : nom et prénom, votre mail, votre commune de résidence, votre téléphone.

**Un plus** : la domiciliation de VéloBassin à Gujan-Mestras permet à ses adhérents intéressés d'accéder à la mutuelle communale. Plus d'infos sur : <https://ville-gujanmestras.fr/evenements/permanence-mutuelle-communale-mutami-6/>

## Actions auprès des collectivités

Des entretiens ont eu lieu en novembre et en janvier avec les municipalités d'Arcachon, de Gujan-Mestras, de la Teste de Buch, et avec la COBAS, en plus de notre présence aux réunions de quartier de Gujan-Mestras. Au cours de ces entretiens, les discussions portent généralement sur l'état des lieux des équipements cyclables dans les communes concernées, sur la politique et les projets des collectivités. Peu à peu, VéloBassin devient un interlocuteur représentatif des usagers auprès des collectivités, ce qui constitue le fondement de notre activité.

## Enquête permanente sur les aménagements cyclables

Grâce aux observations d'usagers qui nous parviennent par différents canaux (recueil d'avis sur papier, E-mails, SMS et autres), grâce à nos propres observations, nous tenons à jour un état des lieux des équipements et itinéraires cyclables, ce qui nous permet d'alimenter le dialogue avec les collectivités, de pointer les réussites et les zones de progrès. Alors n'hésitez pas à nous faire part de vos observations (préciser le lieu, la nature de l'observation, votre avis et commentaire, vos photos).

## Sur quelques réalisations et projets

*Voici une nouvelle rubrique qui sera développée dans un prochain bulletin de liaison.*

La commune de Gujan Mestras va expérimenter et mettre en place la priorité vélo au rond point de Chante-Cigale, un grand carrefour où de nombreux collégiens et usagers convergent toute l'année sur l'Allée de Bordeaux. D'autres ronds-points à priorité vélo sont à l'étude. Bravo !

La liaison Gujan/Le Teich par la départementale 650 sera doublée d'une piste et d'un ouvrage enjambant la voie ferrée, dans un avenir non encore précisé. En attendant cette réalisation, nous conseillons aux usagers d'éviter absolument cette départementale très empruntée et dangereuse, en passant par l'Allée de Matato.

Des parkings à vélo ont été récemment installés à la gare de la Teste. Cependant ils sont pris d'assaut par les plus matinaux ! Peut-on envisager d'accroître l'offre ?



*Septembre 2023  
photos)*



*Février 2024 (merci à Ch. Bernard pour ses messages et*

[contact@velobassin.org](mailto:contact@velobassin.org)

tel. : 06 88 61 58 53 (P. Guibert), 06 76 29 33 58 (P. Dufourg)